

Stratégie de réussite 4^e 3^e

Note d'information du 02/10/2025 relative à l'accompagnement à la mise en œuvre d'une stratégie de réussite pour les élèves des classes de 4^e et de 3^e

Rectorat de l'académie de Créteil

Cabinet du Recteur

Affaire suivie par :

Céline Audry

mél. : ce.dircab@ac-creteil.fr

Sous couvert des directrices et directeur académique des services de l'éducation nationale, texte adressé à mesdames et messieurs les principaux et directeurs des collèges de l'académi

Texte de référence

[Décret n° 2025-315 du 4 avril 2025 relatif à l'organisation de la formation au collège](#)

OBJET

La présente information a pour objet de préciser les enjeux et les modalités d'accompagnement proposés pour la mise en œuvre de la stratégie de réussite 4^e 3^e

Enjeux de la stratégie de réussite

À compter de la rentrée scolaire 2025, pour les élèves des classes de quatrième et de troisième, les enseignements communs sont renforcés par la mise en place d'une stratégie de réussite.

Il s'agit d'articuler les dispositifs et leviers pédagogiques, certains déjà mobilisés en établissement pour structurer un accompagnement pédagogique :

- adapté aux besoins de tous les élèves ;
- cohérent et articulé entre la classe de 4^e et de 3^e.

Chaque collège élabore une stratégie de réussite en classe de 4^e et de 3^e qui vise à :

- renforcer les acquis disciplinaires et les progrès dans les apprentissages ;
- développer les méthodes de travail ;
- construire un projet personnel d'orientation

Modalités de mise œuvre et accompagnement

Il conviendra d'identifier les besoins des élèves ainsi que les compétences prioritaires à développer, d'organiser et de coordonner les moyens, dispositifs et actions pédagogiques mis en œuvre, de définir des indicateurs de suivi permettant de mesurer les effets de la stratégie et de la réguler au terme de l'année de déploiement, et d'assurer la cohérence de cette dernière entre les classes de 4^e et de 3^e.

Afin de formaliser cette stratégie de réussite, un **cadre d'écriture** est proposé en annexe. Par ailleurs, les inspecteurs référents constituent les interlocuteurs privilégiés pour accompagner les équipes dans les différentes étapes de son élaboration.

Céline Audry

Directrice de cabinet adjointe